



l'an mil sept cent vingt un
 et le vingt
 Baptême de l'ay Baptême
 et légitime de honneur, es gabriel Borjanelle étant
 requies ne le pou d'huys. le parain s'ius Louis Lachan, et la
 Maraine demieille Marie Lachant. le parain et
 Maraine ont signé avec nous le pape greffier pour
 nous le témoins Louis Lachan
 Marie Lachan
 Duple Honneur

l'an mil sept cent vingt un et le vingt troisième jour
 du mois d'avril, nous avons assemblé dans le cimetière de cette
 paroisie la veuve goudant et depuis huit jours. tems ins nous
 soussignés. Denaur Curé. Honneur

l'an mil sept cent vingt un et le vingt quatrième jour
 du mois d'avril, nous avons assemblé dans le cimetière de
 cette paroisie Joseph Marie goudant fils d'Armand de
 nomme l'aveus goudant et dessus mentionné, age de neuf
 jours. tems nous soussignés. Denaur Curé.
 Honneur

l'an mil sept cent vingt un et le vingt quatrième
 jour du mois d'avril, le mariage a été entre
 Antoine ignard fils de Ignard, et de la fille Jeanne

mort
de
Pierre
Pascal

l'an mil sept cent vingt un et le sixième a été nous
 avons enterré dans le cimetière de cette paroisie
 Pierre Pascal veuve fils de Joseph et d'Elizabeth mor-
 tellier mort et enterré le même jour age d'environ
 neuf mois présents les soussignés p. Denaur Curé. Honneur

Baptême
de l'ay
Armand

l'an mil sept cent vingt un et le deuxième jour du
 mois d'avril, l'ay Baptême d'Armand fille
 et légitime de Joseph et de Marie ramelle étant
 née le jour d'hier. le parain d. Jean Baptiste Aran
 et la maraine d'Armand la veuve grand pape et grande mère
 de l'ay Baptême. présents a été Antoine Jean, et l'ave
 qui a signé avec nous.

Denaur Curé.
 Aran Jean

mort de
Marguerite
Gardanne

l'an mil sept cent vingt un et le quinzième jour
 du mois d'avril nous avons enterré dans le cimetière
 de cette paroisie Marguerite Gardanne age de dix ans
 présents nous soussignés. Denaur Curé.

Baptême
de l'ay
Marie

l'an mil sept cent vingt un et le quinzième
 a été l'ay Baptême Marie Anne Martin fille naturelle
 et légitime d'Armand et de Blanche Guette. le parain
 Joseph Gansolm, la maraine d'Armand. camoulin. présents
 nous soussignés. A. Martin. Honneur
 Julien Denaur Curé.